Image not found or type unknown

Devis abusif de réparation

Par **graizzaro beatrice**, le **14/11/2016** à **20:55**

Bonsoir,
Depuis Janvier 2016, j'ai des problèmes à ma pompe à chaleur. J'ai contacté le responsable de l'installation (le commercial au moment de l'installation) qui se révèle être aujourd'hui "réparateur". Pour évaluer la panne il a tout fait par téléphone avec la hotline,ne sachant pas trop où toucher!
Il a établi un devis (sans être sûr que la panne vient bien de là). Trouvant le 1er devis onéreux j ai téléphoné à l'usine pour savoir le prix de la pièce et il se trouve qu'il a multiplié le prix par 3.
J'ai tenté de trouver d'autres réparateurs mais en vain.. ils ne veulent bien souvent pas toucher à des machines qu'ils ne connaissent pas.Je suis contrainte de rester avec l'entreprise d'installation.
Total des courses j ai passé la fin de l'hiver sans chauffage, je suis seule avec mon fils.
Depuis septembre j ai relancé ce monsieur fort honnète pour qu'il m'établisse un nouveau devis. J ai à maintes fois renouvelé ma demande pour obtenir le devis que je viens de recevoir 1 mois et demi après. Il a maintenu le prix multiplié par 3 et à augmenter la main d'oeuvre.
Quel recours puis je avoir pour dénoncer cet abus. Ce monsieur sait que je suis sans chauffage, me trimballe, et fait en sorte de suffisamment augmenter le prix pour ne pas effectuer la réparation.
Me sachant seule, il s'est également permis de m'adresser des sms compromettant.. auxquels je n'ai donné aucune suite et le lui ai fait comprendre.Peux être me le fait il payer? qui sait?
Aujourd'hui je voudrais savoir quel recours je peux avoir afin de faire réparer ma PAC sans devis abusif et le présenter à ce monsieur. Je vous remercie pour l'intérêt que vous apporterez à ma demande. Cordialement

Par **graizzaro beatrice**, le **15/11/2016** à **20:54**

Bonsoir Janus2fr! Je vous remercie pour votre réponse. La pompe à chaleur n'est plus sous garantie.
Je me suis renseignée auprès de l'usine qui lui fournit la pièce, en fait il a multiplié le prix(HT de la pièce) par 2.5. Le problème que je rencontre c'est justement de trouver un professionnel qui veuille bien toucher à une machine qui ne connait pas. J'en ai contacté plusieurs qui, soit ne donnent pas suite soit ne veulent pas parce qu'ils la connaissent pas.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés